

Avis de constitution

SOCIETE « DAS-TRANSPORT » en abrégé « DAS-T »

Siège ABIDJAN ABOBO, ANADOR, Ilo 26 Lot 311 à 15
mètres du Collège Anador., Lot 311, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAS-TRANSPORT » en abrégé «
DAS-T »

Objet : TRANSPORT,
COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

-

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

en

et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière,

se rapportant directement ou indirectement à
l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO, ANADOR, Ilo 26 Lot 311 à
15 mètres du Collège Anador., Lot 311, Ilot 26

Dirigeant(s) M DIABY LADJI YAYA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06353 du 16/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77522/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

